

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Panneau FLAMTEC — Laine de roche haute densité (Rockwool)

FDS-
PAN-01
Version 09/2026

Fibres bio-solubles — Note Q : Les fibres minérales composant ce panneau sont exonérées de la classification cancérogène selon la note Q du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP). Certification **EUCEB**.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit

Panneau FLAMTEC — Panneau en laine de roche haute densité pré-enduit face lisse (enduit AR). Épaisseur nominale : **60 mm**.

Utilisation identifiée

Composant du **Système DPE FLAMTEC** — protection coupe-feu par calfeutrement de trémies techniques (câbles, tuyaux). Usage professionnel exclusivement.

Fournisseur

FLAMTEC

45 avenue de la Mare Tambour
91360 VILLEMORISSON-SUR-ORGE
Tél. : 01.69.43.13.86
E-mail : contact@flamtec.fr

Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 — Centre antipoison 24 h/24 h

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) : Le produit n'est pas classé comme dangereux. Les fibres sont exonérées de classification cancérogène en vertu de la **note Q** (critères de bio-solubilité).

Effets mécaniques possibles : Les fibres et poussières peuvent provoquer une **irritation mécanique temporaire** de la peau, des yeux et des voies respiratoires supérieures lors de la manipulation ou de la découpe. Ces effets sont réversibles avec l'arrêt de l'exposition.

Non cancérogène — Non toxique. Fibres bio-solubles certifiées EUCEB, conformes aux exigences réglementaires européennes.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature : Laine minérale à base de roche (basalte, dolomie) haute densité, liée par une résine thermoscurcissable, pré-enduite face lisse avec l'enduit FLAMTEC AR.

Composant principal	Fibres minérales artificielles siliceuses (MMVF) — Note Q
Densité nominale	Haute densité (nous consulter selon lot)
Liant	Résine thermoscurcissable (~2-5 % en poids)
Traitement de surface	Enduit FLAMTEC AR (face lisse pré-enduite en usine)
Classification fibres	Fibres exonérées par la note Q — non classées cancérogènes
Certification	EUCEB (European Certification Board for mineral wool products)

4. PREMIERS SECOURS

Après inhalation de poussières

Amener la personne à l'air libre. Se rincer la bouche et le nez. Si la gêne persiste, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment à l'**eau froide** (ne pas frotter). Retirer les vêtements souillés. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes à l'eau claire. **Ne pas frotter**. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Non applicable en usage normal. Rincer la bouche. Consulter un médecin si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Comportement au feu

Moyens d'extinction

Produit incombustible — classement **Euroclasse A1** selon EN 13501-1. Le panneau ne contribue pas à l'incendie. Point de fusion des fibres > **1000 °C**.

Adaptés aux matériaux environnants (eau, mousse, CO₂, poudre). Aucun produit dangereux généré par la combustion du liant en faible quantité.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter EPI (gants, lunettes, masque anti-poussière FFP1 mini). Éviter dispersion des poussières.

Précautions environnement

Aucune particulière — produit inerte. Éviter dispersion en milieu aquatique.

Nettoyage

Ramasser manuellement ou aspirer avec aspirateur équipé d'un filtre **HEPA** (H13 min). Éviter le balayage à sec.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Ventilation adéquate en zone de découpe
- Utiliser des outils tranchants (cutter, couteau à laine) pour limiter la production de poussières
- Ne pas jeter les chutes — recycler en usine
- Éviter le contact prolongé avec la peau

Stockage

- Local sec, à l'abri de l'humidité et des intempéries
- À plat sur palettes — ne pas empiler à > 2 m de hauteur
- Protéger de la lumière directe et des chocs
- Conservation illimitée dans les conditions ci-dessus

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

France : VLEP 8h fibres minérales artificielles bio-solubles = **1 fibre/cm³** (INRS). Poussières inhalables : **10 mg/m³**.

Équipements de protection individuelle (EPI)

Mains : Gants (cuir souple ou nitrile).

Yeux : Lunettes de sécurité fermées.

Voies respiratoires : Masque FFP1 minimum (FFP2 en découpe intensive).

Vêtements : Manches longues, pantalon long, chaussures fermées. Éviter tissus lâches.



FDS Panneau Rockwool Haute Densité — Réf. FDS-PAN-01 — Version 09/2026

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect / état physique	Panneau rigide, fibres enchevêtrées
Couleur	Jaune / brun clair (face non enduite) — blanc (face pré-enduite AR)
Odeur	Négligeable
Épaisseur nominale	60 mm
Densité nominale	Haute densité (nous consulter selon lot)
Point de fusion des fibres	> 1000 °C
Conductivité thermique (λ)	Approx. 0,038 — 0,042 W/m·K
Classement réaction au feu	A1 (Euroclasse) — non combustible
Comportement à l'humidité	Non hygroscopique — hydrophobe
Absorption d'eau (WS)	< 1 kg/m ² (essai courte durée EN 1609)
Point d'éclair	Sans objet (incombustible)
pH (extrait aqueux)	Neutre à légèrement alcalin (~7-9)
Solubilité dans l'eau	Insoluble (fibres) — bio-solubles selon note Q

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Produit chimiquement stable dans les conditions normales de température, pression et d'utilisation. Inerte vis-à-vis de la plupart des substances.

Produits chimiques à éviter

- Acide fluorhydrique (HF) concentré
- Bases fortes concentrées à haute température

Produits de décomposition

Conditions à éviter

- Températures > 1000 °C (fusion des fibres)
- Contact prolongé avec humidité extrême

Au-delà de 200 °C : dégradation partielle du liant organique (émission de gaz de type CO, CO₂, faibles NOx). En usage normal (jusqu'à 1000 °C ponctuel) : aucun risque.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Fibres bio-solubles — Note Q : Les fibres composant ce panneau sont exonérées de classification cancérigène selon les critères de bio-persistance de la note Q du CLP. Certification **EUCEB** attestant la conformité.

Toxicité aiguë : Non toxique par inhalation, contact cutané ou ingestion en usage normal.

Irritation : Les fibres et poussières générées lors de la découpe peuvent provoquer une **irritation mécanique temporaire** (démangeaisons, picotements) de la peau, des yeux et des voies respiratoires supérieures. Ces effets sont réversibles avec l'arrêt de l'exposition et l'hygiène (rinçage à l'eau).

Sensibilisation : Non sensibilisant.

Cancérogenèse / Mutagénèse / Reprotoxicité : Non classé — les fibres bio-solubles ne présentent pas de risque cancérigène (études IARC et note Q).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Impact environnemental : Produit chimiquement inerte — pas de risque de contamination des sols ou eaux. Fibres bio-solubles = disparition progressive dans l'environnement biologique. **Non toxique** pour la faune et la flore aquatiques et terrestres.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit

Code déchet européen : n° **17 06 04** — Matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03. Élimination en **déchets non dangereux** — centre de tri agréé ou installation de stockage classe 2 (ISDND).

Recyclage

Recyclage possible en usine (retour producteur) pour les chutes propres. Contactez FLAMTEC pour organiser le recyclage des lots importants.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Aucune matière dangereuse selon les règlements de transport (ADR / RID / IMDG / IATA). Produit stable, non réactif, non inflammable. Aucune restriction ni étiquetage transport requis.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) — Note Q : Les fibres sont exonérées de classification cancérigène car elles satisfont aux critères de bio-solubilité (test de bio-persistance conforme).

Certification EUCEB : European Certification Board for mineral wool products — atteste la conformité aux critères Note Q.

Directive 2004/37/CE : Non concerné (fibres non classées cancérigènes).

REACH (CE) 1907/2006 : Conforme. Aucune substance SVHC au-dessus des seuils de déclaration.

16. AUTRES INFORMATIONS

Recommandations bonnes pratiques (INRS ED 6008 — laines minérales) :

- Utiliser des outils adaptés (cutter, scie à laine) plutôt que des outils électriques dispersant
- Travailler en zone ventilée
- Porter l'EPI recommandé (gants + lunettes + masque anti-poussière FFP1/FFP2)
- Rincer à l'eau froide en cas de contact — ne pas frotter
- Aspirer les résidus avec aspirateur HEPA plutôt que balayage à sec
- Nettoyer la tenue de travail séparément

Avertissement : Les informations contenues dans cette FDS sont basées sur nos connaissances actuelles à la date d'émission. Elles ne constituent pas une garantie sur les propriétés du produit et ne dispensent pas l'utilisateur de vérifier l'adaptation du produit à ses propres besoins. Les conditions de travail chez l'utilisateur étant hors de notre contrôle, l'utilisateur est responsable du respect des lois et règlements en vigueur.

QUESTIONS / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

contact@flamtec.fr • 01.69.43.13.86 • www.flamtec.fr